



TRAVAUX

Travaux de sécurisation du centre-bourg de La Madeleine

Attendus par les Madeleinois, le SIVOM de la Madeleine représenté par Monsieur Nicolas Criaud, Maire de Guérande, en qualité de Président et Monsieur Claude Bodet, Maire de Saint-Lyphard, en qualité de Vice-Président, a validé les travaux d'aménagement de la rue des Parcs Neufs et rue Saint-Exupéry qui auront lieu du 20 juin au 29 juillet 2022.

Publié le 21 juin 2022

Présentation des travaux rue des Parcs Neufs et rue Saint-Exupéry

Les travaux « SIVOM » se déclineront en six chantiers

- Un cheminement pour Personnes à Mobilité Réduite sera créé entre le giratoire des 4 routes et le centre du village, jusqu'au calvaire situé au niveau de carrefour **rue de Trémelu**.
- Quatre plateaux surélevés seront créés respectivement sur la RD 48, aux croisements avec la **rue des Frênes, la rue des Châtaigniers**, le passage à proximité du restaurant scolaire et à la sortie du bourg, direction Cogea.
- Un aménagement en peinture des deux carrefours avec la **rue de Trémelu et la rue des Ecoles** sera fait. Un changement de régime de priorité sera expérimenté pendant 1 an au niveau du carrefour avec la **rue des Ecoles**. La circulation sur la route départementale ne sera plus prioritaire. Le plateau situé en amont ainsi que ce changement de priorité permettront de fortement réduire la vitesse à l'entrée du Bourg.
- Un marquage au sol mettra en évidence l'itinéraire cyclable d'intérêt communautaire sur l'ensemble du tronçon traité.
- Conjointement avec Lila Presqu'île, il a été décidé du déplacement de l'aubette de **transport scolaire** afin de récupérer et déposer les enfants directement depuis la route départementale. Cet aménagement permettra à la fois la sécurisation de la rue des Châtaigniers et des usagers de l'aubette.
- Enfin, à la suite de la réalisation du giratoire des 4 routes, la limitation Ouest de l'agglomération de La Madeleine sera modifiée. Les panneaux d'entrée du bourg seront déplacés à l'entrée de la **rue des Parcs Neufs**.

L'aménagement du carrefour rue des Parcs Neufs et rue de Trémelu ainsi que la signalisation horizontale (passages piétons, vélos, etc.) seront réalisés après les travaux d'enrobés (financés et réalisés par le Conseil Départemental de Loire-Atlantique), entre août et octobre, pour la rue des Parcs Neufs. La reprise du revêtement de voirie rue Saint-Exupéry par le Département étant programmée pour 2023, la signalisation horizontale sera réalisée en marquage temporaire.

Impacts sur la circulation et le ramassage des déchets

Plusieurs zones ont été identifiées par les services techniques et représentées visuellement par un plan consultable en bas de page.

Zone orange – du rond-point des quatre routes au garage Denaire

- Circulation en alternat du 20/06 au 29/07.
- Accès au garage conservé.
- Accès au maraîcher Guéno conservé.

Zone rouge - du garage Denaire jusqu'au carrefour rue de Trémelu

- › Circulation interdite du 20/06 au 29/07.
- › Les bus scolaires continuent de circuler jusqu'au 7 juillet dans le centre-bourg.
- › Accès au maraîcher conservé depuis le centre-bourg.
- › Rue des Frênes, rue des Aulnes, rue des Magnolias, impasse des magnolias : accès conservé pour les riverains - entrée
- › par la rue des Frênes, sortie par la rue de Tremelu.

Zone jaune - Rue Saint-Exupéry

- › Circulation en alternat du 20 au 29/07.

Des déviations seront mises en place dans le bourg (voir visuel ci-dessous).

Le ramassage des déchets sera assuré sur toutes les zones mentionnées ci-dessus.

Un investissement important pour la Madeleine

Les travaux s'élèvent à ce jour, à 240 000€ TTC (effet cumulé d'une amélioration du projet, d'une extension du périmètre notamment avec la sécurisation de la traversée au droit du restaurant scolaire et d'une envolée des prix Travaux Publics).

Ces améliorations contribueront grandement à l'augmentation de la qualité de vie dans le bourg de La Madeleine.



**HOTEL DE VILLE DE
SAINT-LYPHARD**

1, rue de Kerio
44410 Saint-Lyphard

📞 02 40 91 41 08

